

14-1 music

société par actions simplifiée (société à associé unique)

au capital de cent (100) euros

siège social : 60 rue François 1er 75008 Paris

en cours d'immatriculation

(la "**Société**")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Madame Souad Boukhechba, associé, demeurant au _____ a
souscrit 1000 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant
total d'apport de cent (100€) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de cent (100) euros.

Les mille (1000) actions d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune,
forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de cent (100) euros.

Les actions ont été libérées en totalité à la souscription ainsi qu'il résulte de l'attestation du
dépositaire des fonds l'étude notariale Vincennes M&B Notaires (Valérie MESNAGER et Antoine
BASSOT Notaires), située 4, avenue de Paris - 94300 Vincennes.

Fait à Paris, le

Madame Souad Boukhechba
Associé et Président